



COVOITUR'INFO n° 34

CHALLENGE MOBILITÉ 2021 : LE GRAND RETOUR

La date est tombée, le Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes 2021 se déroulera le 21 septembre ! Covoiturage Auvergne est relais local sur le territoire du Puy-de-Dôme, pour répondre à vos questions, vous aider et vous accompagner dans les démarches d'inscriptions, animations, communication.

A noter : les inscriptions seront ouvertes le 31 mai 2021.

Le challenge Mobilité, qu'est-ce que c'est ?

Il est un réel outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations. En effet, le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail.

[Lire l'article](#)

ANIMATIONS PDME

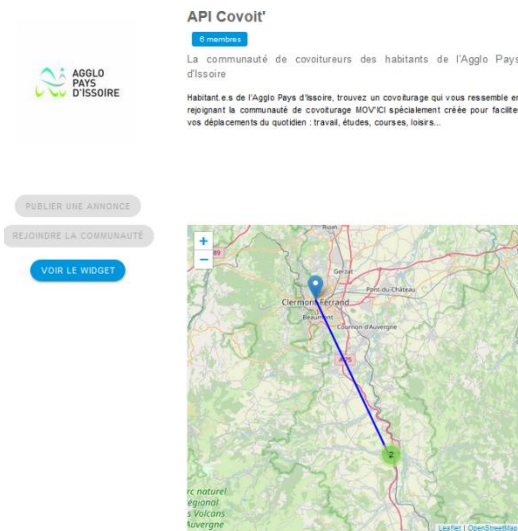


Vous êtes signataire d'un Plan de Mobilité Entreprise en partenariat avec le Syndicat Mixte des transports de l'Agglomération Clermontoise ? Référents, référentes, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin d'organiser des animations de covoiturage et d'envisager de nouveaux formats. Nous sommes là pour vous accompagner dans votre communication autour du covoiturage et en assurer la promotion.

[Lire l'article](#)



API COVOIT' : LA COMMUNAUTÉ DE COVOITURAGE DES HABITANTS DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE



Comme les entreprises, les communes ou intercommunalité peuvent disposer sur MOV'ICI de leur propre communauté de covoiturage pour faciliter la mise en relation des habitants souhaitant covoiturer et créer des réseaux de confiance.

L'Agglo Pays d'Issoire (API) vient ainsi d'ouvrir sur MOV'ICI « [API'COVOIT'](#) », la communauté de covoiturage des habitants de l'Agglo Pays d'Issoire.

Dans le cadre de sa stratégie mobilité, API a en effet choisi de développer le covoiturage de proximité pour répondre aux besoins de mobilité des habitants et contribuer au développement de modes de déplacement plus vertueux, actifs et partagés.

API COVOIT' vient soutenir cette stratégie et offre une solution concrète et facilement déployable pour dynamiser le covoiturage du quotidien.

Parallèlement, pour faire connaître et inciter un maximum de personnes à rejoindre API COVOIT', API a structuré un plan de communication et d'animations en direction des entreprises et des habitants qui sera mis en œuvre dès le mois de mai, en partenariat avec La Plateforme Mobilité 63 - programme PEnD-Aura +, Geomob et Covoiturage Auvergne.

Vous aussi vous souhaitez créer une communauté de covoiturage sur MOV'ICI ?

Rendez-vous sur le [site](#) pour voir les critères d'ouverture et télécharger le formulaire ou contactez-nous directement.

[Lire l'article](#)

ENVIRONNEMENT

Le covoiturage, une alternative toujours possible même en temps de crise sanitaire.

Depuis près d'un an, nous sommes confrontés à une crise sanitaire soulevant bon nombre d'interrogations sur les pratiques de déplacement quotidiennes. Parmi elles, la question du covoiturage domicile-travail : dans quelles conditions le pratiquer ?



Le covoiturage représente 3% des déplacements domicile-travail en temps normal. Un chiffre qui connaît une baisse depuis la crise sanitaire. Mais il reste une vraie solution pour les salariés des entreprises qui doivent se rendre sur leur lieu de travail, régulièrement ou ponctuellement. Nous vous rappelons les règles de bonne pratique : port du masque obligatoire pour le conducteur ET le passager ; désinfection des mains avant de monter dans le véhicule ; une seule personne à l'arrière du véhicule ; aération régulière du véhicule pour renouveler l'air. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_mesures_barrieres_covoiturage.pdf

[Lire l'article](#)

